



CONSEIL SYNDICAL PETR SUD LOZERE

Date de convocation : 29/04/2026

Nombre d'élus en exercice : 24

Nombre de présents : 19

- **Dont titulaires : 10**
- **Dont suppléants : 9**

Nombre de votants : 10

- **Absentation : 1**
- **Contre :**
- **Pour : 9**

L'an deux mil vingt-six, 12 mai à 10h30, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sud Lozère, se sont réunis à Florac.

MEMBRES PRÉSENTS :

Les titulaires CC CML : Pierre BONNET, Philippe GIRAL, Frédéric GODEUX, Aïdane OBRIST, Cécile URUSTY

Les titulaires CC GCC : Damien ARMAND, Alain GERMANAUD, Jaclyn MALAVAL, Matthieu PASCUAL, Vincent PRATLONG

Les suppléants CC CML : Philippe ANDRE, Pierre COLSON, Anne DUBROCARD, Pierre PLAGNES

Les suppléants CC GCC : Éric DESCOTTE, Daniel GIOVANNACCI, Claudie MARTIN, Karine MIANE-HUC, Jean-Luc MICHEL

EXCUSES :

Les titulaires : Pierre-Emmanuel DAURTY, Serge GRASSET

Les suppléants : François ROUVEYROL

Secrétaire de séance : Claudie Martin Pascal

DELIBERATION 2026-5-11 DELEGATION DU CONSEIL AU PRESIDENT

Vu les dispositions de l'article L 5211-2 et L 5211-9 du CGCT

Considérant les statuts du PETR Sud Lozère et son article 10 sur les fonctions du président,

Le président ne prend pas part au vote.

Le conseil syndical à l'unanimité décide de :

DONNER délégation au président pour la durée de son mandat dans les domaines suivants :

- Signer les actes administratifs nécessaires à la gestion courante,
- Approuver les conventions avec d'autres organismes ou entités travaillant avec le PETR,
- Passer les contrats d'assurance,

Date de transmission de l'acte: 19/05/2026
Date de réception de l'AR: 19/05/2026
048-200077758-AU_015_2026-AU
A G E D I

- Solliciter les lignes de trésorerie sur la base d'un montant autorisé par le conseil syndical,
- Prendre toute décision pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, leurs avenants
- Solliciter les financeurs pour l'attribution de subventions,
- Recruter les agents non titulaires pour répondre aux nécessités de service

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Fait à Florac,

Le président,



Le secrétaire de séance,



Date de transmission de l'acte: 19/05/2026

Date de reception de l'AR: 19/05/2026

048-200077758-AU_015_2026-AU

A G E D I